

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 5 avril 2018
Rapporteur :
Madame Claire LEVRY-
GERARD**

N° 16

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 11/04/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/04/2018
(accusé de réception du 10/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Office de Tourisme Quimper Cornouaille
Nouvelle convention d'objectifs 2018-2021**

La convention liant Quimper Bretagne Occidentale et l'Office de Tourisme Quimper Cornouaille arrive à échéance et doit être renouvelée en 2018. Il est proposé de renouveler la convention pour 4 ans et de reconduire la subvention annuelle en deux parties, une part fixe de 459 835 € pour son fonctionnement et une part variable de 50 000 € pour le développement de ses outils numériques.

L'Office de Tourisme Quimper Cornouaille constitue le plus important des offices de tourisme de Cornouaille. A ce titre, il représente une véritable vitrine pour toute la communauté d'agglomération, assurant une mission de service public en matière d'information et de communication à destination des touristes, des habitants de Quimper Bretagne Occidentale et des professionnels du secteur touristique.

Le choix de la collectivité de positionner au cœur piéton de la ville son office de tourisme, dans des nouveaux locaux dotés des derniers outils numériques innovants pour valoriser le territoire, a eu des retombées importantes sur sa fréquentation. Avec ses 400 000 visiteurs annuels l'office de tourisme de Quimper devient le deuxième de Bretagne de par sa fréquentation et de par le nombre de touristes qu'il renseigne. Les retombées économiques du tourisme dans le bassin sont importantes avec 600 millions d'euros de consommation touristique annuelle.

L'Office de Tourisme Quimper Cornouaille s'inscrit dans la volonté politique de l'agglomération d'accroître l'activité sur le territoire et doit intégrer le nouveau contexte local : la Ligne à Grande Vitesse, le centre de congrès du Chapeau Rouge, le Parc des expositions de Penvillers, l'entrée des communes de Briec, Etern, Landrevarezec, Landudal, Langolen et Quemeneven avec la création de Quimper Bretagne Occidentale.

Pour contribuer à la réalisation des objectifs et missions qu'elle lui confie, la communauté d'agglomération attribue une subvention annuelle à son office de tourisme. Depuis 2011, elle est composée de deux parties, une part fixe de 379 835 € et une part variable de 50 000 €. La convention liant Quimper Bretagne Occidentale et l'Office de Tourisme Quimper Cornouaille arrive à échéance et doit être renouvelée en 2018.

Compte tenu de la fréquentation importante dans les nouveaux locaux et afin d'accueillir au mieux, en maintenant les amplitudes d'ouvertures au public 7j/7j d'avril à septembre, l'office prévoit de renforcer ses effectifs avec deux postes supplémentaires. Ces deux salariés d'accueil auraient leur carte « conférenciers », ceci dans la perspective d'une augmentation des groupes pour les visites de l'ensemble de la Cornouaille liée à la gestion par l'office du futur local des chauffeurs de cars touristiques. 70 000 €, c'est le coût de ces recrutements auquel vient s'ajouter 10 000 € de la taxe sur la masse salariale qui va augmenter de 2% en dépassant la tranche de 10 salariés.

La nouvelle configuration dans le local de la rue Elie Fréron induit également des charges supplémentaires pour l'office liées à la maintenance des deux ascenseurs, de la porte automatique et des appareils numériques dont le coût est estimé à 16 000 €.

La gestion de cette association est saine, l'autofinancement approche les 50%. Les éléments de comparaisons budgétaires montrent que la part du financement privé à Quimper est plus importante que dans les offices de tourisme similaires en Bretagne.

L'office de tourisme est en plein développement, aussi, pour les dispositions financières de la convention d'objectifs 2018-2021, il est proposé d'ajouter 80 000 € à la subvention actuelle allouée par Quimper Bretagne Occidentale et, une clause de revoyure l'année n+1 prévoyant un réexamen pour l'attribution éventuelle d'une subvention complémentaire de 0 à 20 000 € à l'association selon l'état de son autofinancement. Parallèlement, l'office de tourisme demande la reconduction de la part variable.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'attribuer à l'Office de Tourisme Quimper Cornouaille une subvention annuelle en deux parties :

- une part fixe de 459 835 € pour son fonctionnement,
- une part variable de 50 000 € pour le développement de ses outils numériques et à sa participation aux principaux salons identifiés comme déterminants,

2 - d'autoriser monsieur le président à signer la convention d'objectifs 2018-2021 correspondante.